

Pleine-Fougères

BULLETIN MUNICIPAL



OCTOBRE 2021
N°54



Page 22



Page 7



Page 8

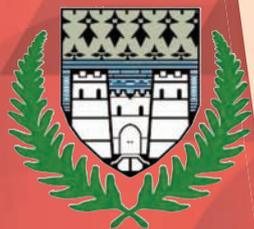




SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	2
Actualités municipales	3/12
L'environnement	13
La mairie communique..	14/21
Etat civil	17
Le Focus.....	22/23
Communauté de Communes .	24
Les Associations	25/30
Commission Animations.....	31

BULLETIN MUNICIPAL/
OCTOBRE/2021/N°54
Responsable de la Publication :
Louis Thébault - La Commission
Animations - Conception,
impression :
IMPRIMERIE NOUVELLE -
DOL DE BRETAGNE -
Ce numéro est édité et mis en
ligne sur le site de la Mairie.



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

La rentrée est déjà passée. Une année passe très... trop vite.

Nous espérons qu'avec la vaccination et le passe sanitaire, seules vraies protections contre le COVID, cette pandémie va continuer à diminuer et que 2022 nous permettra de refaire des projets et de reprendre une vie plus normale.

Merci à toutes et à tous pour votre civisme ; c'est en effet ensemble que nous contribuons à vaincre cette crise sanitaire.

La rentrée, c'est également la reprise scolaire avec des effectifs stables et un changement notable pour l'école publique puisque les travaux de rénovation nous ont obligés à déplacer une partie de l'école à la Maison des Associations pour l'année scolaire.

Côté travaux, les chantiers de la rue de Rennes et de l'avenue des Prunus sont en cours, celui de la rue de Bretagne est en études. Ceux de la supérette et des logements se terminent, le terrain synthétique a été livré.

Le grand chantier de l'automne et de l'année à venir est celui du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Prévoir l'urbanisation, la protection de l'environnement, l'aménagement de notre commune pour les 20 ans à venir n'est pas une mince affaire.

Bien évidemment, toute la population sera associée à ces travaux car je considère que le devenir de Pleine-Fougères, c'est l'affaire de tous. Plusieurs ateliers et réunions participatives seront prévues et nous comptons sur votre engagement.

Vous le constatez, le dernier trimestre 2021 sera chargé en matière d'aménagements mais n'oublions pas que parallèlement, la vie sociale et associative continue avec plusieurs animations telles que Plein'Art, la semaine du goût, les retrouvailles des classes 1 etc. Je remercie toutes les associations pour leur engagement. La période COVID n'a pas été facile pour elles également et vu leur enthousiasme au forum des associations, je suis sûr que l'on peut compter sur elles et sur leur bénévolat pour faire vivre Pleine-Fougères.

Bien amicalement

Le Maire, Louis Thébault

Conseil Municipal du 12 juillet 2021

Finances : Restaurant municipal et garderie : fixation des tarifs à compter de l'année scolaire 2021/2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— fixer à compter de la rentrée scolaire 2021/2022, les tarifs pour la garderie périscolaire et le restaurant municipal comme suit :

Garderie : forfait mensuel : 20,00 €, garderie matin (avant la classe) : 2,40 €, garderie soir (après la classe) : 2,40 €.

Restaurant municipal : maternelles et primaires : 3,65 € ; collège (élèves, stagiaires) : 4,55 € ; enseignants – autres : 7,50 € ; maternelles et primaires - prix majoré hors délai ou autres : 6,95 € ; ponctuel (enfant mangeant de manière très occasionnelle) : 4,65 € ; enfants ayant un régime alimentaire très spécifique, sous condition et après étude avec la famille (le repas étant fourni par la famille) : 2,60 €.

Dispositif cantine à un euro : accord de principe

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Donner son accord de principe afin de lancer la réflexion du dispositif cantine à 1 € pour qu'il soit mis en place dans la mesure du possible en 2022.

Finances : budget principal commune 2021- décision modificative n°1 et achat d'un (pumptrack)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 34 500 € TTC pour l'achat du (pumptrack) à l'entreprise 3R de Limerzel (56) et à demander tous types de subventions notamment à l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL, à la Région dans le cadre du contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Saint-Malo, une subvention du Fonds Européen au titre du programme LEADER, au département au titre du volet 2, au titre du contrat de ruralité et au titre du plan de relance.

Rue Surcouf - Consorts LORIN - Acquisition maison de la gare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'acquérir :

— Le terrain aux consorts LORIN, figurant au cadastre sous la section et les numéros de parcelles AD n°286 et AD N°310 au prix de 27 000 € ; de préciser que les frais de notaires sont à la charge de la commune de Pleine-Fougères ; de demander à l'étude de Maître Sandra DEVE d'établir l'acte notarié.

Rénovation de l'Ecole Publique 3^{ème} tranche : attribution du marché de travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Retenir les offres de AMCP de Laval (53) pour un montant de 94 031,98 € HT soit 112 838,38€ TTC pour le lot n°3 menuiseries extérieures, serrurerie ; de STOA de Chantepie (35) pour un montant de 102 401 € HT soit 122 881,20 € TTC pour le lot n° 4 cloison, doublage, isolation et menuiseries in-

térieures ; de Emeraude Peinture de Saint-Malo (35) pour un montant de 68 266,67 € HT soit 81 920 € TTC pour le lot n° 5 peinture, revêtement de sol et faïence ; de SAS MP Arvor de Saint Brieuc (22) pour un montant de 24 600 € HT soit 29 520 € TTC pour le lot n°7 ascenseur.

Révision du plan local d'urbanisme Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Préciser les objectifs de la commune et les modalités de concertation, sur lesquels le conseil municipal doit explicitement se prononcer.

— Prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'article L.153-31 du Code de l'Urbanisme et de charger la commission d'urbanisme composée comme suit, du suivi de l'étude du plan local d'urbanisme : M. Didier BRUNE, M. Jean-Yves BORDIER, M^{me} Laetitia LENFANT, M. Jean-Pierre LELOUP, M^{me} Chantal PAUTREL, M^{me} CHAPELAIN Marie-Claude

— Demander à l'Etat conformément à l'article L.132-10 du code de l'urbanisme, une compensation financière pour l'aider à faire face aux dépenses entraînées par les études.

Création d'une entente entre les villes de Dol-de-Bretagne et de Pleine-Fougères dans le cadre du programme " Petites Villes de Demain ". Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver :

— La création d'une entente entre la ville de Dol-de-Bretagne et la ville de Pleine-Fougères dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » en application des articles L5221-1 et L5221-2 du code général des collectivités territoriales et de désigner les deux conseillers municipaux suivants qui siégeront au sein de la Conférence de l'Entente : Louis THEBAULT et Didier BRUNE.

Vie associative - Dispositif régional PASS Asso - Mise en place, définition des modalités de participation et attribution des subventions. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver :

La mise en place du PASS Asso, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté de communes, ainsi que tous les actes et documents se rapportant à ce dossier et d'allouer les subventions « PASS Asso » aux associations communales fragilisées par la crise sanitaire telles que suit :

Associations communales	Montant PASS Asso Part Régionale	Montant PASS Asso Part Communale
La Truite Pleine-Fougéraise	400€	400€
Moto-Club	1 200€	1 200€

— De reverser aux associations ci-dessus le montant de l'aide régionale PASS Asso reçue de la Communauté de Communes.

TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus : _____

En agglomération :

— **Ecole publique** : le gros du calendrier a été le déménagement et le réaménagement des classes CM1, CM2 et Ulis de l'école à la Maison des associations afin de permettre les travaux de rénovation. Ceux-ci vont durer un an. A la Maison des associations, les salles Plessis Chesnel, Roche Bucquet et l'annexe Serge Gas ont été transformées en classes. Un portail a été placé à l'entrée de la Maison des associations pour assurer la sécurité des enfants.

— **Voirie** : un enrobé à froid a été réalisé sur le trottoir de la rue de Normandie.

— **Entretiens réguliers**

— **Nettoyage du cimetière** : une heure chaque matin

— **Tonte de pelouse** : l'année pluvieuse a nécessité beaucoup plus de passages et a parfois entraîné des questions de la part de riverains

— **Fleurissement et décora-**



tions ont été réalisés et les tailles des haies effectuées.

— **Bâtiments et espaces communaux** : entretien du stade,

réparations dans la salle des sports et réfection du terrain de bicross. Les bâtiments Résidence Richeux et Villa Triskel, l'Espace médicosocial, l'école publique et la cantine ont fait l'objet d'un suivi régulier d'entretien.

— **Les toilettes publiques** sont entretenues tous les jours. A ce propos, les services comptent sur le civisme des utilisateurs afin de ne pas en faire des dépotoirs



— **Sécurité au sol** : les marquages, en lien avec l'entreprise Horizon Signal ont été refaits pour les cheminements vélos. Des places de stationnement ont été réalisées Allée des Ajoncs et une zone 30 a été créée dans le lotissement de la Grande Prêle.

En campagne :

— **Busages** : ils ont été réalisés à Pierre Blanche, au Pavage, au Marais, à Villetain, à Ville Vrad, au Bas Razette, au Val aux Bretons et au Pin.

— **Curages** : les services techniques sont intervenus au Marais, à Ville Vrad, au Bas Razette et au Val aux Bretons.

— **Entretien Voirie** : la commune a réalisé du point à temps et de l'enrobé à froid aux Costardières, à la Lande Chauve, au Champ Bas, à Ville Cunan et dans la zone Budan.

— **Au marais** : l'entreprise Jan a réalisé le broyage des chardons. Il est d'ailleurs rappelé que tout particulier doit obligatoirement détruire les chardons avant la floraison.



TRAVAUX EN COURS

Aménagement de la rue de Rennes et de l'avenue des Prunus.

Rue de Rennes, les travaux ont débuté au mois de juillet par le chantier réalisé par le SDE35 avec le passage de câbles et de fourreaux pour l'électricité, l'éclairage public et la téléphonie. La dépose des poteaux électriques sera faite avant novembre. L'opérateur de téléphonie Orange est en cours pour le câblage, la téléphonie, l'effacement du réseau téléphonique etc. Fin novembre, la rue sera câblée et l'Atelier Découverte procédera alors à l'aménagement de la rue de Rennes.



Avenue des Prunus, les

travaux ont débuté à la fin du mois d'août. Actuellement, le SDE35 intervient pour l'effacement des réseaux. L'opérateur Orange interviendra à son tour pour une période de deux mois. L'aménagement de l'avenue par l'Atelier Découverte ne sera pas possible avant 2022.



Rue de Bretagne

Après une rencontre avec les riverains, sur le site le 16 juin dernier avec le cabinet d'aménagement A'DAO Urbanisme, une première esquisse a été présentée à la commission municipale urbanisme et travaux. Ce projet prenait en compte les remarques des riverains et de la municipalité à



savoir : les eaux pluviales et eaux usées, l'effacement des

réseaux, l'aménagement d'une liaison douce pour piétons et



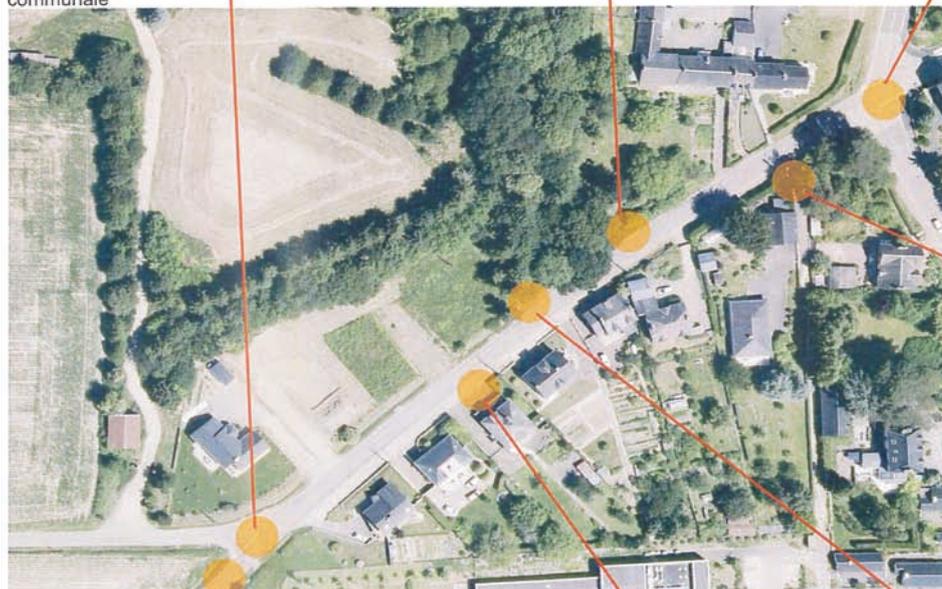
Carrefour identifié comme dangereux avec voie communale



Ambiance paysagère de la rue



Plateau intersection, absence de continuité piétonne vers la rue casimir Pigeon,



Impasse Duguesclin, sortie difficile sur la rue de Bretagne



Vue large et dégagée en sortie d'agglomération



Espace large disponible sur l'accotement, revêtement dégradé



Manoir, accès existant à maintenir

cyclistes ainsi que la sécurisation de la traversée de la rue depuis les habitations situées à l'ouest, la sécurisation du carrefour avec la rue du Chesnay et un aménagement spéci-

fique pour modérer les vitesses des véhicules descendants. Le cabinet va maintenant travailler sur un avant-projet qui sera soumis à la commission et aux riverains.

Terrain synthétique



Il est opérationnel depuis le 6 septembre. Les footballeurs et les scolaires peuvent l'utiliser dans des conditions précises qui ont été inscrites dans une convention signée entre les responsables du FC Baie, le directeur et le principal des collègues et la Mairie. Le respect de ces consignes permettra à tous de profiter au mieux de ce nouvel outil de travail, subventionné par le Conseil Départemental (volet 2 du Contrat de territoire), la Région, l'Etat et la Fédération Française de Football pour la pratique des sports collectifs. Une inauguration sera prévue au printemps prochain.



Stade Toussaint LETHIMONNIER Terrain Synthétique – Commune de Pleine-Fougères



Merci de respecter les **INTERDICTIONS** suivantes :



Crampons vissés



Crampons moulés



Chaussures stabilisé



Ni boissons
Ni repas



Non fumeur



Interdit aux
animaux



Interdit aux
vélos et
cyclomoteurs

polytan

www.polytan.com



Ouverture de la supérette

Après plusieurs mois de travaux, la supérette Cocci Market a ouvert ses portes au public le vendredi 6 août. Les clés ont été remises de façon officielle à Jonathan Prenveille, gérant de la supérette, le 2 août, par le Maire et des adjoints. Après un mois de fonctionnement, le gérant et les habitants de la commune sont satisfaits de ce nouveau service de proximité. Nous souhaitons tout le succès possible à Jonathan Prenveille. Des livraisons à domicile sont possibles mais à proximité.



Remerciements au personnel

Avant les congés d'été, la municipalité a convié les agents de la commune à une petite



cérémonie conviviale. Celle-ci a été l'occasion pour les élus de remercier les agents de l'ensemble des services de la mairie pour leur implication et le travail réalisé dans le cadre de la crise sanitaire.

Nouvelle gendarmerie

Le 9 juillet, une réunion sur le projet de nouvelle gendarmerie s'est tenue en Mairie de Pleine-Fougères, en présence du bailleur NEOTOA, du cabinet d'architecte, de représentants de la gendarmerie et de la commune. Une esquisse a été présentée inscrivant dans le terrain situé entre la gare et le



Clos Michel, le bâtiment administratif, les hangars pour véhicules et les sept logements des futurs gendarmes. Une nouvelle rencontre a eu lieu le vendredi 17 septembre. Les projets de plans vont maintenant être



soumis à la direction générale de la gendarmerie au Ministère de l'Intérieur pour agrément, ce qui permettra ensuite de lancer les marchés. C'est un dossier qui suit son cours, mais compte tenu de la complexité de l'administration, ce projet financé à 100 % par l'Etat, sous forme de convention avec le bailleur NEOTOA, devrait sortir de terre à la fin juin 2024 ou au début 2025.

Petites communes du patrimoine rural de Bretagne



La commission régionale du label Petites communes du patrimoine rural de Bretagne a sillonné la commune pendant trois jours afin de définir les sites et patrimoines remarquables de Pleine-Fougères. Il s'agit d'un dernier travail avant la labellisation de notre commune au mois de novembre.

Cardiac des Monts



Le dimanche 4 juillet était donné le départ de la première édition Cardiac des Monts, en partenariat avec la Communauté de communes, pour alerter sur les maladies cardiaques. La randonnée cyclo-touriste, en présence de Bernard Hinault, a fait découvrir aux 300 participants les lieux insolites et touristiques de la Baie du Mont Saint-Michel

avec un arrêt ravitaillement à Pleine-Fougères.



Forum des associations

Les 4 et 5 septembre, le forum des associations a attiré le public qui a pu s'informer sur les activités proposées par les 27 associations présentes. L'inauguration du forum a été réali-

sée samedi matin par le Maire, Louis Thébault, en présence du Député Thierry Benoît et du président du COPF, organisateur de la manifestation.





Conseil municipal des jeunes

Il a été installé officiellement le jeudi 3 juin. Les jeunes élus ont été accueillis par le Maire, Louis Thébault et l'Adjointe en charge de la jeunesse, Sylvie Pigeon ainsi que par des conseillers municipaux. Cette installation a été l'occasion de remettre à chaque jeune une écharpe et de leur faire prendre connaissance de la Charte du jeune élu. Le conseil municipal des jeunes, élu pour un mandat de trois ans, se penche déjà sur des projets ludiques mais aussi environnementaux. Parmi eux, la réfection du Skatepark, l'organisation d'une journée écocitoyenne mais aussi des animations.

A peine élus, quelques jeunes de ce conseil ont pu découvrir le déroulement des élections dans le cadre des élections départementales et régionales.



Périscolaire

La fin de l'année scolaire a donné lieu à deux opérations de



sensibilisation dans la salle du restaurant municipal surveillée par Pascale Brault. L'ensemble des enfants de la salle a participé à un défi de lutte contre le gaspillage alimentaire avec 0 gaspi. Le défi relevé, les lauréats se sont vus remettre, le dernier jour de la cantine, des médailles et lots. L'autre action de sensibilisation, menée par les élèves de CM2 avec Pascale Brault, a permis aux enfants de créer des affiches sur la lutte contre le harcèlement. Installées au restaurant municipal, les affiches visent à sensibiliser les enfants sur un sujet récurrent. Ces deux opérations seront renouvelées cette année et étendues à l'ensemble des salles du restaurant municipal.

Dispositif Argent de Poche



6 jeunes de la commune ont participé durant l'été au Dispositif Argent de Poche. Des missions, sous l'encadrement du personnel technique, ont été réalisées notamment pour le désherbage, le nettoyage des véhicules ainsi que la création de décors pour cette rentrée. Le retour de ces jeunes a été positif notamment sur l'accueil qui leur a été réservé.



RÉVISION du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le conseil municipal a adopté les différentes délibérations concernant la révision du PLU de la commune. Les principales justifications qui motivent la révision du plan local d'urbanisme sont :

— De s'inscrire dans les objectifs de développement durables et de modération de la consommation de l'espace et d'intégrer toutes les évolutions législatives liées à la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) et la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvé).

— De prendre en compte les orientations générales définies par les documents supra-communaux notamment le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint Malo.

— De prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par la valorisation de la trame verte et bleue et par la préservation des zones humides.

— De travailler sur la réorganisation des secteurs d'accueil de population de Pleine-Fougères, en tenant compte notamment des possibilités de reconquête de terrains compris en zone agglomérée, des risques d'impact du développement urbain sur le grand paysage de la Baie du Mont Saint Michel et des sites et sièges d'exploitations agricoles bordant l'agglomération.

Les modalités de concertation : conformément aux articles L.153-11 et L.103-3 du



Code de l'Urbanisme afin d'associer pendant la durée de la révision du P.L.U, jusqu'à l'arrêt du projet, les habitants, les associations locales et autres personnes concernées :

— Une information sera faite dans la presse au démarrage de la procédure, ainsi que dans le bulletin municipal ;

— Un registre (ou cahier) sera mis à disposition en mairie, afin de recueillir les observations, avis, idées des particuliers ;

— Trois réunions publiques seront organisées au cours de la procédure. Elles seront ouvertes à tous les habitants de la commune et à toutes autres personnes intéressées qui seront invités par voie d'affichage public, communiqué de presse ,

— Une information régulière sera faite dans les publications municipales, sur les différents supports de communication, sur l'évolution du projet de P.L.U.

— Deux ateliers seront organisés.

Le bilan : il sera présenté par le Maire, à l'issue de cette concertation, devant le Conseil Municipal qui en délibèrera. Ce bilan peut être simultanément tiré lors de la délibération qui arrêtera le projet de plan local d'urbanisme conformément à l'article R.153-3 du Code de l'Urbanisme. Le Conseil municipal, demandera à l'Etat conformément à l'article L.132-10 du code de l'urbanisme, une compensation financière pour l'aider à faire face aux dépenses entraînées par les études. Lors de l'arrêt du projet de P.L.U, les Maires des communes limitrophes et les présidences EPCI directement intéressés, peuvent, à leur demande, donner leur avis sur le projet conformément à l'article L.153-17 du code de l'urbanisme.



Pleine-Fougères
 Porte de Bretagne
02 99 48 60 46
 ville-pleine-fougères.fr

VOTRE TERRAIN FIBRÉ
 dès
32 000 €

INVESTISSEZ AU CŒUR DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL



Pleine-Fougères se vend dans le métro Parisien

Le conseil municipal a décidé de relancer la publicité pour le lotissement le Clos Michel. Trois panneaux ont été placés aux entrées de Pleine-Fougères, des annonces ont été réalisées dans les médias locaux. Une opportunité nous permet d'afficher Pleine-Fougères dans le métro parisien. La commission municipale a dédié à l'unanimité de profiter de cette promotion. Pour un montant de 2 700 €, la commune disposera pendant 14 jours de 15 panneaux de 12m² chacun dans les couloirs du

métro à Montparnasse. La commune y mettra en avant le slogan «Investissons au cœur de la Baie du Mont Saint-Michel, votre terrain à bâtir fibré à partir de 32 000 €». Grâce à cette opportunité, en plus de créer de la notoriété, la com-

mune espère faire venir de nouveaux habitants, attirés après la crise sanitaire, par le calme de nos campagnes et le télétravail.

Petite Ville de Demain

1 000 communes de moins de 20 000 habitants dont **29** en Ille et Vilaine sont labellisées Petites Villes de Demain. Pleine-Fougères compte parmi l'une de ces communes et Yoann Forveille, chef de projet Petite Ville de Demain intervient, de façon mutualisée avec Dol de Bretagne dans le cadre du contrat de relance passé entre la commune et l'Etat. Habitat, urbanisme, mobilité, transition écologique, rénovation énergétique etc. sont autant de thématiques de travail pour Yoann Forveille.



Décisions d'urbanisme

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision
PIGEON SYLVIE	LE HAUT HOME	Clôture	19/07/21	Non opposition
GUYOMARD FANNY	LE PIN	Isolation par l'extérieur -pose d'un bardage en bois	23/07/21	Non opposition
DIAMY FABIEN- FESNEAU AURELIE	5 RUE DE VILLEBERMONT	Modification des ouvertures - ajout chassis de toit	23/07/21	Non opposition
DIAMY FABIEN- FESNEAU AURELIE	7 RUE DE VILLEBERMONT	Modification des ouvertures - ajout d'un escalier	23/07/21	Non opposition
EMERIAU Blandine	1 RUE DU CLOS ROCHEUX	Remplacement de menuiseries	13/07/21	Non opposition
OPEN ENERGIE	2 RUE DU CHAUFFAUT	Installation de panneaux photovoltaïques	13/07/21	Non opposition
MAISON PIERRE	4 RUE DE BRETAGNE	Remplacement de menuiseries	25/06/21	Non opposition
SALAUN CHRISTINE	12 RUE DE NORMANDIE	Remplacement de menuiseries et pose de fenêtres de toit	24/06/21	Non opposition
PICARD NELLY	1 ALL DES BOUVREUILS	Clôture	02/06/21	Non opposition
HAMON EMILIE	19 RUE DE VILLARTAY	Remplacement et pose de fenêtres de toit	24/08/21	Non opposition
DUCA ZOUBIDA	1 ALL DES GENETS	Pose de fenêtres de toit	28/05/21	Non opposition
WALKOWITZ NATHALIE	L EPINAI	Abri de jardin	21/06/21	Non opposition
JUIGNET YVELYNE	VILLE MARIE	Construction d'une pergola	09/06/21	Non opposition
RENAULT JEROME	LA GRANGE NEUVE	Construction d'un carport	22/07/21	Non opposition
LÉPINE JEAN-LUC	3 VILLETAIN	Construction d'un garage	04/06/21	Non opposition
COMMUNE DE PLEINE-FOUGERES	2 RUE DUCHESSE ANNE	Rénovation de l'école publique et mise aux normes de l'accès PMR	21/07/21	Non opposition avec prescription
ROUX ANDRE	LE PETIT COLOMBEL	Démolition et construction d'un garage	08/06/21	Non opposition



Journée Ecocitoyenne



120 élèves des établissements scolaires ont participé le vendredi 4 juin à cette journée écocitoyenne dans le cadre de la journée nationale Nettoyons la nature. Le samedi 5 juin, une vingtaine de citoyens volontaires ont également collecté les déchets abandonnés dans la nature.

100 kilos, c'est la quantité de déchet ramassée sur la commune, dans le bourg, les lotissements et les environs, au cours de ces deux actions mises en place par la commission environnement.

Le bilan de ces journées doit nous alerter sur l'impact de notre activité et sur la pollution de l'environnement dans lequel nous vivons.



La mer commence ici, ne rien jeter

Parce que la mer débute avec les eaux pluviales, une campagne de sensibilisation



est menée sur la commune, avec la CLe (Commission Locale de l'eau) du SAGE des Bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne, par la pose de 18 macarons **La mer commence ici**, ne rien jeter. Les macarons, en pierre de lave émaillée, sont installés au niveau des grilles des eaux pluviales, à la sortie des commerces, des écoles, du complexe sportif etc.

Contrairement aux idées reçues, les eaux pluviales ne sont pas traitées en station d'épuration. Elles rejoignent directement le milieu naturel c'est-à-dire les cours d'eau (une rivière ou un fleuve) puis la mer en apportant tout ce qui se trouve sur leur passage : mégots, papiers, déjections canines, plastiques, solvants etc.

Les jardins partagés

Cinq parcelles d'environ 250 m², clôturées, sont disponibles à la location pour un loyer annuel de 50 €. Sous conditions, des petits cabanons pourront y être installés. Ces parcelles seront exploitables à compter du mois de janvier. Une réu-



nion par an sera organisée entre les locataires et Damien Cayre, adjoint en charge de l'environnement. Vous souhaitez devenir locataire d'un jardin partagé, n'hésitez pas à prendre contact avec Damien Cayre, Adjoint au maire, au cours de sa permanence le mardi, à la mairie, de 17h à 19h. Tél. : 02 99 48 60 46.

De l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires à notre adaptation à ses conséquences



Comme vous le savez, les services techniques entretiennent les espaces publics depuis deux ans sans apport de produits phytosanitaires. Si cette décision va dans le sens de l'amélioration de notre qualité de vie ainsi que de celle de nos enfants et petits-enfants, il faut aussi admettre tous les changements occasionnés ; à savoir une végétation de plus en plus fournie et envahissante (surtout avec l'été pluvieux que nous avons subi), et des agents des services techniques qui tentent de remplir au mieux leur mission dans la mesure de leurs moyens. D'autre part, il conviendrait de la part de tous de respecter leur travail et de ne pas, par exemple, prendre les bacs à fleurs de la place Chateaubriand pour des poubelles !



Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Nous suivre sur Instagram



[Instagram@mairiepleinefougères](https://www.instagram.com/mairiepleinefougères)
Et l'application MairesetCitoyens



Rappel. Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon
- Mardi 10h/12h : Didier Brune
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.

Carte Nationale d'identité

Il est possible de faire une pré-demande par internet ou à France Services (dans les locaux de La Poste). Puis, une fois les pièces justificatives rassemblées, il faudra prendre rendez-vous avec l'une des 27 Mairies d'Ille et Vilaine équipées de bornes biométriques afin de finaliser votre démarche. Les communes les plus proches sont Pontorson et Dol de Bretagne. **Pour rappel**, elles sont valables 15 ans. **Pour tout information** : www.service-public.fr/ - www.ille-et-vilaine.gouv.fr



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

M. De Crevoisier, architecte-conseil, tiendra ses permanences à la Mairie le 2^{ème} mercredi de chaque mois. **Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au : 02 99 48 60 46.**

Conciliateurs de Justice Consommateur, commerçant, salarié, voisin, locataire, bailleur... **Vous avez un litige ?** Pensez au Conciliateur de Justice ! C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 €.

Permanences à la Mairie de Dol-de-Bretagne les 2^{ème} et 3^{ème} jeudis du mois de 9h à 12h. ☎ 02 99 48 00 17.



Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.





Cyclotourisme : rappel de l'obligation de porter un casque pour les -12 ans

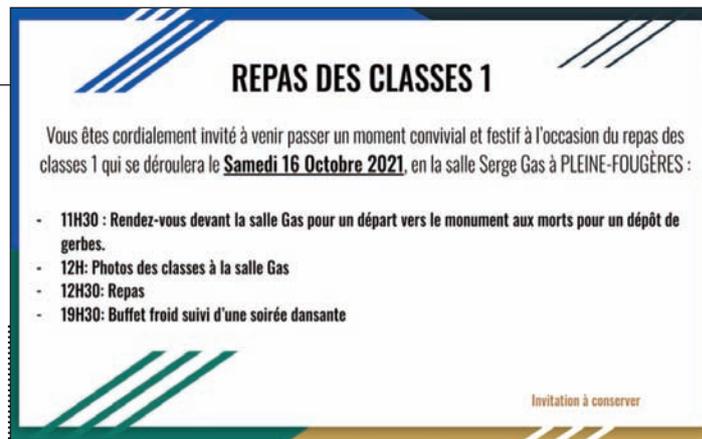
Afin d'éviter tout risque d'accident grave, la loi impose le **casque obligatoire à vélo pour les enfants de moins de 12 ans**, qu'ils soient conducteurs ou non. Le casque doit obligatoirement être attaché, et conforme aux principes relatifs aux équipements de protection individuelle (EPI) portant le marquage « CE ». En cas de contrôle, le montant de l'amende encourue, pour un enfant ne respectant pas ces réglementations, est fixé à 135 €. Notez que la personne majeure qui le transporte ou l'accompagne est entièrement responsable.

Divagation des animaux



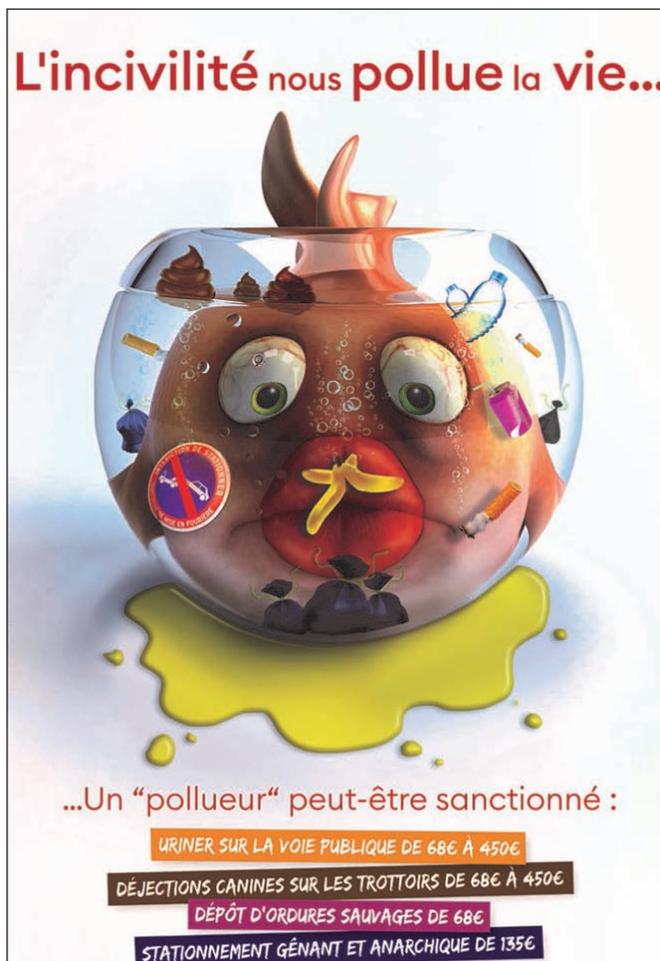
Il est expressément défendu de laisser divaguer les chiens sur la voie publique seuls et sans son maître ou gardien (arrêté municipal du 09.01.1989). L'article R. 622-2 du Code pénal réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes. **Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.**

16



Agenda municipal

- **Accueil des nouveaux habitants** : 11 décembre à 11h salle Serge Gas
- **Cérémonie des vœux** : le mercredi 5 janvier à 18h30, salle Serge Gas
- **Repas des aînés** : le jeudi 13 janvier à 12h30, salle Serge Gas



LA MÉDIATHÈQUE

Ouverture : mardi de 10h/14h ; mercredi de 10h/18h30 ;
vendredi de 14h/18h30 ; samedi de 10h/17h.
Médiathèque de Pleine-Fougères rue William Eon.
Rens. : 02 99 48 64 58 oumediathequepleinefougères@orange.fr

EXPO Médiathèque

Au cours de l'été, le public a pu découvrir à la Médiathèque, l'exposition de peinture de Jacqueline Péron et de Martine Raux. La gaieté et l'originalité des œuvres présentées ont particulièrement été appréciées.



• Demandez le programme !

Après un an de de sommeil, en raison de la crise sanitaire, **Connaissance du monde** est de retour avec le même principe : à l'écran un film, sur scène l'auteur. La projection du film est suivie d'un échange avec le réalisateur ou le voyageur. **Dimanche 10 octobre à 16h Compostelle, le chemin d'une vie** avec Laurent Granier. **Dimanche 14 novembre 16h : Gagaouzie, l'Europe Orientale** avec Maxime Chatelain. **Dimanche 5 décembre 16h : Bali, l'île des dieux avec Ugo Monticone.** Tarifs : 8 € ; pour les + 60 ans/étudiants/demandeurs d'emplois : 7 €. Gratuit pour les - 12 ans accompagnés d'un adulte



• La petite séance

Chaque mois, venez découvrir un film pour petits et grands, projeté à la médiathèque ! Les mercredi et samedi 13, 16, 27 et 30 octobre - 3, 6, 17 et 20 novembre - 8, 11 et 22 décembre à 14h30.



• Accueil des seniors

Venez voyager, apprendre et découvrir dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors, les mardis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre à 14h30.



• Jeux de sociétés

Découvrez et jouez avec les jeux de société disponibles à la médiathèque, à l'occasion de soirées et après-midis exceptionnels, le vendredi 29 octobre, à partir de 19h, dès 10 ans ; le dimanche 31 octobre à partir de 14h30, pour toute la famille et le vendredi 10 décembre, soirée spéciale Loup garou, dès 8 ans.



• Tournoi Just Dance

Qui sera le champion de la médiathèque ? Seul, entre amis ou en famille, affrontez vos adversaires pour le tournoi Just Dance sur grand écran et tentez de remporter le titre. Le samedi 13 novembre à 14h.



• Les petites histoires

Écoutez des histoires à la médiathèque, pour petits et grands enfants, les samedis 2 octobre, 13 novembre et 4 décembre à 10h30 pour les 0 à 3 ans et les samedis 9 octobre, 27 novembre et 18 décembre à 10h30 pour les 3 ans et plus.



• Atelier récup et création

Créez et bricolez sur le thème de Noël avec Sophie le samedi 18 décembre à 14h.



L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

- Arthur BOURDON, né le 25 mars 2021, 33 le Pin
- Jeanne PERIAUX, née le 21 juin 2021, 4 le Bois du Plessis



Année 2021, tous nos vœux de bonheur à

- Cyrill REVAULT et Julie JARRIL, le 29 mai
- Charly BERTIN et Anne JUHEL, le 12 juin
- Victor RIHET et Aurélie LA GALLA, le 10 juillet
- Joachim BATAIS et Pauline AUBRÉE, le 7 août
- Fabien PRINGAULT et Céline POTIER, le 21 août
- Yann MAHÉ et Mathilde CHUINARD, le 4 septembre
- Paul COLLIN et Isabelle ROZÉ, le 11 septembre



Sincères condoléances aux familles de

- Marie CRON, née HELLEU 98 ans, le 27 mai 2021
- Célestine GODET, née LEMASSON 88 ans, le 31 mai 2021
- Arlette NOULIN, née BLANCHET, 79 ans, le 17 juin 2021
- Marcel GRU, 70 ans, le 31 juillet 2021
- Marcel SORIN, 92 ans, le 26 juillet 2021
- Bernadette THÉBAULT, née TIZON, 87 ans, le 18 août 2021



Résidence Les Marais

- Paule BERNAULT, née FRION, 97 ans, le 17 juillet 2021
- Paulette HOOGERBRUG, née PAYAN 101 ans, le 5 août 2021



Cette période estivale nous a laissé quelques journées de beau temps pour admirer dans le parc les fleurs en pompons réalisées par les Villa'joies.

Avec l'association « Des Idées Plein la Terre », quatre bacs potagers ont été réalisés. Quelques plantes aroma-



18



tiques y ont été plantées pour le plaisir gustatif de tous les résidents. Pour cette rentrée, il sera proposé à l'Espace jeune un mercredi après-midi de customiser ces bacs avec la participation des locataires. Plusieurs sorties en minibus ont pu être organisées : balade au parc de la Briantais, visite des parcs du château de la Ballue etc. Ce sont toujours des bons moments passés ensemble ! Le 18 septembre, nous avons re-

nouvelé le pique-nique familial pour les Villa'joies, les locataires des logements adaptés et leurs familles. A noter que deux logements sont de nouveau vacants.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter M^{me} HIVERT à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement Tiphaine BOUVIER, coordinatrice à la Résidence au 09 71 52 96 63.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le Centre Communal d'Actions Sociales et la Commission Sociale restent mobilisés pour veiller, aider, écouter, soutenir etc. nos aînés ou toute personne vulnérable de Pleine-Fougères. La veille téléphonique perdure mais vous pouvez également solliciter les membres de ces commissions en prenant contact avec Sylvie Hivert,

Adjointe à la Mairie et chargée des affaires sociales. Vous avez répondu présent pour l'Atelier mémoire « Faire travailler ma tête pour bien vieillir » avec la Fée Sourire qui se déroule à la médiathèque, le lundi de 16h à 17h, ainsi qu'à l'atelier « Crise sanitaire : Comment reprendre pied et se projeter vers demain ? » Nous vous proposons un atelier pour prévenir la perte d'autonomie au domicile des retraités de plus de 55 ans sous forme de « Café

conseils » avec une ergothérapeute de l'association IFPEK de Rennes (Institution de Formation-Pédicurie-podologie-Masso-Kinésithérapie). Atelier financé par la Conférence des Financeurs, Pour Bien Vieillir en Bretagne et l'AGCLIC. La réunion d'information aura lieu le vendredi 22 octobre 2021 de 10h à 12h Salle Serge Gas, elle sera suivie de 4 séances les vendredis 12, 19 et 26 novembre 2021 et le vendredi 25 février 2022. Cet atelier, gratuit, vous permettra d'échanger sur les possibilités d'aménager votre logement pour une autonomie durable.

Inscription obligatoire au :
02 85 29 04 47 ou par mail :
s.autrel@ifpek.org



" PRÉVENTION HABITAT "
Aménager son logement pour une autonomie durable

RÉUNION D'INFORMATION **Vendredi 22 octobre 2021**
De 10h à 12h
Salle des fêtes Serge GAS
 rue de Normandie - PLEINE-FOUGÈRES

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
au 02.85.29.04.47

ATELIER PRÉVENTION

Cet atelier vise à prévenir la perte d'autonomie à leur domicile des personnes retraitées de plus de 55 ans. Il est composé de 4 séances et d'une réunion préalable d'information. Chaque séance apporte des conseils pratiques sur les aides techniques facilitant le maintien à domicile, des informations sur les étapes de construction d'un projet d'aménagement du logement et sur les aides publiques disponibles.

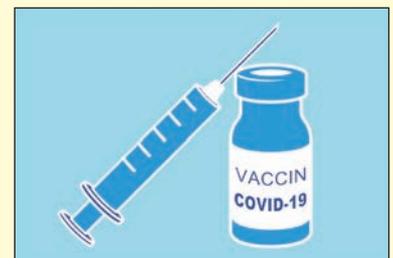
Les séances durent environ 2h avec un groupe de 7 à 9 participants selon les mesures sanitaires en vigueur et afin de faciliter les échanges.

La participation à l'atelier est gratuite.

Ne pas jeter sur la voie publique



VACCINATION



Le centre de vaccination de Dol de Bretagne invite les personnes âgées de plus de 65 ans à effectuer une troisième injection pour la vaccination Covid 19.

Prendre rendez-vous sur Doctolib ou si besoin vous faire connaître à la Mairie auprès de Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales.

ESPACE MÉDICOSOCIAL

Depuis le 16 août, Clémence Beauquet est présente au sein de la Maison de santé.



Dans le cadre de l'association ASALEE (Action de Santé Libérale en Equipe) dont font partie les Docteurs Bayard, Breton et Thébaud David, Clémence Beauquet, infirmière ASALEE, reçoit uniquement la patientèle de ces trois médecins. Ensemble, ils proposent une prise en charge innovante dans le cadre de protocole de coopération agréé par la Haute Autorité de Santé.

Différents champs d'intervention sont possibles :

— Si vous êtes diabétique : pour mieux comprendre et bien prendre en charge votre maladie et être à jour de vos examens

— Si votre tension artérielle le nécessite : pour contrôler par la mesure de votre tension

chez vous avec un appareil en prêt et si nécessaire, faire des ECG de contrôle

— Si vous avez des facteurs de risque cardio-vasculaire, pour les prévenir et les suivre

— Si vous êtes fumeur et que vous souhaitez faire le point et en particulier bénéficier d'une mesure régulière de votre capacité de souffle

— Si vous souhaitez tester votre mémoire

Clémence Beauquet est présente, à l'Espace Médicosocial, le lundi, le mardi matin et le vendredi. Elle vous reçoit sur rendez-vous au : 06 13 99 38 88.

ATELIER MÉMOIRE



Le CCAS de Pleine-Fougères
Organise un Atelier Mémoire : « Faire travailler ma tête pour bien vieillir » avec La Fée Sourire
Gratuit-Ouvert aux Pleine-Fougerais de plus de 60 ans

**Premier atelier un lundi sur deux
À la Médiathèque—16h à 17h**

Renseignements et inscriptions obligatoires auprès de
Tiphaine Bouvier au 09 71 52 96 63

En cas de difficultés, transport possible



Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

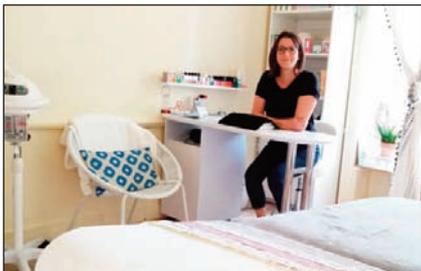
Le dynamisme de la commune attire les entreprises

DE NOUVEAUX MARAÎCHERS BIO



Installés sur la commune depuis la fin de l'année dernière en maraîchage d'agriculture Biologique, Maxime Letanoux et Tania Serrazina proposent leur production à la vente, le vendredi matin, au marché de Pleine-Fougères.

À MA PAUSE



Avec 22 années d'expérience en tant que conseillère en image et diplômée depuis 10 ans en esthétique, Claire a ouvert au mois de juillet un espace bien-être À Ma Pause. La jeune femme, sur RDV uniquement, propose différents soins : onglerie, soins du visage, soins du corps, mise en beauté du regard etc. Alliant le concept du bien-être physique au bien-être dans son environnement, Claire propose aux particuliers d'optimiser leur temps au quotidien en les aidant à désencombrer, ranger et organiser leur habitat. **Rens. et RDV au : 07 73 11 91 98 ou Facebook À-ma-pause et sur Internet.**

ÉLEVAGE DE BERGERS YOUGOSLAVES



Laëtitia Bussard et Roger Bozic, installés sur la commune depuis quelques années, ont monté un élevage de bergers yougoslaves, «Une vieille race de chiens, rare en France. Ils étaient utilisés comme chiens de garde des troupeaux contre les loups et les ours». Attirés par le Médiéval et son côté historique, le couple a des projets sur la commune, par le biais d'hébergements insolites dans un camp Viking, d'ateliers de fabrication de travail du cuir, de la forge etc. Ils ne manqueront pas de les dévoiler dès qu'ils seront opérationnels.

BZC BASTIDE COUVERTURE ZINGUERIE

La commune de Pleine-Fougères compte un nouveau couvreur parmi ses artisans. Yves Bastide a installé son entreprise de couverture et zinguerie à la ZA Budan. Après un changement de cap professionnel opéré, il y a 10 ans, le jeune homme a obtenu un CAP en couverture. C'est en Angleterre puis en



Suisse, qu'il se spécialise dans la zinguerie, avant de revenir sur Saint-Malo chez un couvreur. A son compte depuis 2020, il a saisi l'opportunité de s'implanter à Pleine-Fougères. BCZ, reconnue RGE, propose petits ou grands travaux de couverture, de l'isolation de toitures, le ramonage, la pose de Velux etc. **Rens. : 06 43 10 29 11 ou yves.bastide.couverture@gmail.com ou www.bcz-couverture.bzh**

UN NOUVEAU PRIX POUR LA BOUCHERIE BEAUBOUCHEZ

Félicitations à notre boucher, Eudes Beaubouchez et à toute son équipe, qui remporte pour la 2^{ème} fois, au concours gastronomique à Saint-Hilaire du Harcouët, le prix d'honneur de la saucisse nature ainsi que le 1^{er} prix de la saucisse à l'oignon.



Une rentrée riche en changements

700 écoliers et collégiens ont repris le chemin de leurs établissements scolaires. Certains établissements connaissent des mouvements au niveau de la direction ou du personnel. Cette rentrée est aussi marquée par le déploiement de classes de l'école publique, au sein de l'Espace Brune-Eon et de l'annexe de la salle Serge Gas, dans le cadre des travaux de modernisation de l'ancien bâtiment de l'école publique.



Une rentrée toute en couleur

Comme chaque année, les agents du service technique proposent des décors pour illustrer la rentrée dans le centre bourg de la commune. Cet été, des jeunes Pleine-Fougerais, dans le cadre du « dispositif Argent de poche » ont été à l'initiative des nouveaux décors qu'ils ont créés avec l'aide des agents du service technique. Merci à eux pour leur implication.

Ecole Sainte-Marie



117 élèves répartis sur 5 classes ont repris le chemin de l'école privée Sainte-Marie. Cette année, le projet de l'école sera réécrit mais l'espoir de retourner vers une ouverture culturelle et des sorties pédagogiques est de mise. Les élèves bénéficieront à nouveau de l'intervention du SIM (Syndicat Intercommunal de Musique), en musique et les CE2 et CM devraient retrouver les bassins de la piscine de Dol de Bretagne. Des actions seront par ailleurs menées sur la bienveillance et l'aide aux enfants à besoins particuliers. L'équipe de l'école Sainte-Marie est composée de :

Maryline Trécan, directrice et enseignante pour les PS-MS avec Sophie Gaslain et Aline Sablé ; Caroline Pautler, GS-CP ; Gwénola Lossois, CP-CE1 ; Anne-Solène Saint-Paul, CE2-CM1 et Delphine Beranger CMI-CM2. Les Asem sont Sylvie Masson et Cindy Bedel.

Ecole publique



L'école publique accueille 138 élèves répartis dans sept classes ainsi que le dispositif Ulis. Après plusieurs années de présence au sein de l'école, quatre enseignantes ont rejoint une autre affectation ou fonction : Soazic Dahlem, Carole Chauvin, Stéphanie Rohan et Audrey Picquet. Cette année, un nouveau projet d'école sera écrit pour l'établissement scolaire qui intègre le TER (Territoire Educatif Rural). Différents axes de travail seront mis en place



avec pour thématique : aider les élèves à mieux se connaître, mieux connaître son environnement et son territoire pour s'ouvrir au monde en suscitant l'esprit d'initiative et de créativité. Le projet d'école, pour les cinq années à venir, dans le cadre du parcours santé, s'articulera autour des émotions : comment les gérer et les exprimer. Il intègrera également l'éducation à l'environnement durable, l'éducation artistique et culturelle. Des projets précis devraient voir le jour notamment en arts visuels sur le thème du street art avec une artiste Rennaise dont la finalité sera la réalisation d'une fresque à l'école. Un séjour classe de neige est prévu ainsi que l'activité piscine et les sorties cinéma. Les plus petits travailleront cette année autour de l'alimentation avec des visites à la ferme, une rencontre avec un meunier etc. L'équipe de l'école publique est composée de :

Dominique Piot, directeur et enseignant en CM2. Margot Tiercelin assure sa décharge de direction le vendredi. Emilie Hallet, CM1 ; Céline Pasquet, CE2 ; Charlene Guihard, CE1 ; Jeanne Rossignol, CP ; Christelle Bauné, GS ; Marion D-Hour, PS-MS et Sandra Garenton, Ulis. Les Asem sont Catherine Leclancher, Alexandra Elluard et Pascale Brault.

Collège Saint-Joseph



La rentrée au collège Saint-Joseph est une nouvelle fois marquée par un protocole sanitaire mais c'est bien dans les projets pédagogiques que l'équipe éducative s'est plongée rapidement. Après avoir pu, l'année scolaire dernière, participer entre autres à une résidence d'artistes et à une semaine sans

écrans, les 172 élèves auront cette année la possibilité de s'engager dans les domaines du sport et de la culture. En effet, les élèves de 6e ont eu la possibilité de s'inscrire au « parcours badminton », nouvelle option au collège mise en place en partenariat avec le COPF, la Ligue Départementale et le Comité 35 de badminton. Un projet de classes olympiques va aussi voir le jour en lien avec le département et l'option VTT se poursuit. Une labellisation « Collège et développement durable » est aussi à l'étude. La musique n'est pas en reste puisque le collège accueillera une pianiste renommée qui proposera des cours au sein de l'établissement. Les ateliers traditionnels du collège vont se poursuivre : théâtre, arts plastiques, percussions et des voyages sont prévus pour tous les niveaux.

Collège François Brune

Xavier Pené est le nouveau principal du collège public François Brune. Provisoirement adjoint au lycée de Maupertuis à Saint-Malo pendant cinq ans, il connaît bien le



territoire ainsi que les élèves de Pleine-Fougères dont certains ont intégré le lycée malouin. Il s'agit d'une nouvelle aventure pour Xavier Pené qui a accepté le poste de principal du collège François Brune avec entrain. 240 élèves répartis sur 11 classes ont fait leur rentrée au collège avec un accueil spécifique pour les élèves de 6e qui ont effectué une sortie d'intégration au Mont Saint-Michel. Avec une équipe pédagogique stable, Xavier Pené souhaite poursuivre la dynamique lancée et insuffler de nouveaux projets. Parmi les gros dossiers, il y a celui de la vaccination des collégiens à partir de 12 ans. Quant aux projets pédagogiques, ils se poursuivent comme la médiation par les pairs avec les élèves de 3e pour la gestion des conflits avec l'ensemble des collégiens. L'espoir est aussi mis sur la possibilité de pouvoir organiser des sorties et voyages scolaires.



Le service périscolaire, ce sont 23 agents recrutés par la commune, pour certains à temps partiel, qui interviennent à l'école publique pour l'organisation du service, la mise à disposition d'Asem, mais aussi pour le fonctionnement de la garderie municipale ouverte aux enfants des deux écoles, de la cantine et de la restauration, pour l'encadrement des récréations périscolaires, pour le transport en car, pour la désinfection liée au Covid-19, le ménage des classes et des sanitaires etc.



Le Communauté de Communes communique



NOTRE TERRITOIRE Une vision, un avenir partagé, un projet !

La Conférence des maires du 5 mai dernier a marqué le lancement de la réflexion relative à l'élaboration du projet de territoire, qui définit le cadre d'intervention des politiques publiques locales de ces 10 prochaines années. En vue de l'accompagner dans cette démarche, la Communauté de communes a retenu le Cabinet d'études

STRATEAL, dont le chef de projet est Monsieur Marc BREANT. Cet accompagnement jusqu'à la fin de l'année 2021 s'articulera autour de 3 phases : **Phase 1** : Diagnostic territorial - **Phase 2** : Stratégie concertée de développement et de positionnement du territoire - **Phase 3** : Programme d'actions partagé de développement et de positionnement du territoire. L'objectif est clairement énoncé : cette démarche est participative, accessible et pédagogique. Les élus du territoire, aussi bien communautaires que municipaux, sont mobilisés dans le cadre de plusieurs temps forts dénommés «LABS PROJETS» et de séminaires. Les acteurs de la vie économique, associative, socio-culturelle et

institutionnelle ainsi que les membres du Conseil de développement ont pu participer aux «LABS PROJETS» en juin dernier. Enjeu important de cette démarche : la consultation des habitants ! Depuis la création de la Communauté de communes, c'est la 1^{ère} fois que les habitants étaient invités à faire valoir leur avis sur le territoire et son avenir au travers d'un questionnaire simple et accessible. Le 7 septembre, l'ensemble des élus communautaires et municipaux ont assisté à un séminaire avec pour ordre du jour, le diagnostic du territoire, des échanges autour des enjeux et la définition des grandes orientations stratégiques pour le territoire des 19 communes.

CENTRE DE SECOURS Un nouveau chef de centre



Après 12 années à la tête du centre de secours de Pleine-Fougères, **Pascal Boulin** tourne la page des pompiers qu'il a commencé à écrire en entrant comme jeune pompier à Pleine-Fougères le 1^{er} janvier 1989. La commune de Pleine-Fougères et ses habitants le remercient très chaleureuse-

ment pour son implication, sa disponibilité, son efficacité au service des citoyens et pour son travail de formation au centre de secours.

Jérôme Trécan lui succède. Pompier depuis le 1^{er} février 1989, soit 32 années de service comme Pascal Boulin, il a été bercé très tôt dans l'univers des pompiers. A l'âge de 10 ans, il accompagnait son père, Jean-Paul, à la caserne. La vocation s'est rapidement fait sentir. Pompier vers 17 ans, il passe toutes les formations, devenant caporal puis sergent. Durant quelques années, Jérôme Trécan a quitté le centre pour se spécialiser en tant qu'infirmier pompier avec pour mission, le secours à la personne. Mais, le feu lui manquant, il est redevenu képi noir «**afin d'apporter un service à la population**». Aujourd'hui, il est à la tête du centre de secours de Pleine-Fougères qui compte 24 sa-

peurs-pompiers, hommes et femmes et souhaite «étouffer encore plus l'effectif». Le désir du chef de centre est aussi de voir aboutir la création d'une section de jeunes pour les 13 à 17 ans, en partenariat avec les centres de Plerguer et de Dol de Bretagne. «**L'idée est que le jeune intègre le centre de secours dans la foulée et d'avoir un vivier disponible pour les interventions**».

Le centre de secours en chiffres
Du 1^{er} janvier au 1^{er} août 2021, le centre de secours de Pleine-Fougères a effectué 221 interventions, 242 sorties et totalise 1234 heures d'activité.

PASS Asso

Dispositif PASS Asso : Une aide pour les associations

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID 19, la Région Bretagne est à l'initiative d'un nouveau dispositif, le PASS Asso, visant à soutenir le monde associatif particulièrement touché par les conséquences économiques, financières et sociales de la crise.

La Région Bretagne a proposé aux intercommunalités qui le souhaitent, d'adopter ce dispositif de crise, ouvert du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, en permettant à la Communauté de communes de conventionner avec ses communes membres afin de n'exclure aucune association. Lors du conseil communautaire du 25 mars dernier, la Communauté de communes s'est engagé dans ce dispositif. Par délibération nous adhérons à ce dispositif : Subventions possibles de 1 600 € par la Commune de Pleine-Fougères plus 1 600 € de la Région Bretagne. Deux associations de notre commune répondent aux critères régionaux : La truite Pleine-Fougéraise et Le Motoclub de Pleine-Fougères.



Le répertoire associatif de la commune connu à ce jour

SPORTS

- **COPF (Cercle Olympique de Pleine-Fougères) :**
Badminton : Pascal GLÉMOT : 06 83 45 18 81. **Danse classique et Modern Jazz :** Maryline PETIPAS : 02 99 48 70 01.
Fitness adultes : Chantal MÉNARD : 06 78 37 06 34.
Gymnastique enfants : Chantal MENARD : 06 78 37 06 34. **Judo :** Julie PETIPAS : 06 30 33 30 15.
Tennis de table adultes : Serge HAMEL. **Tennis de table enfants :** Jean-Pierre DURAND : 06 87 66 30 50. **Tennis section jeunes & adultes :** Laëtitia LENFANT : 06 70 72 79 14. **Volley-ball :** Fabrice CORMIER : 02 99 48 67 07. **Yoga :** Edith GALLES : 06 76 57 40 59.
Multisports enfants : Chantal MENARD : 06 78 37 06 34

- **Amicale cyclo-marcheurs :** Christian MÉNAGER : 06 88 16 80 70
- **Cyclotourisme 35 (CTPF35) :** Jean-Pierre LEPOIDEVIN : 02 99 48 59 55
- **FC Baie (football club) :** Jean-Marc TALVAS : 06 62 69 05 60
- **Moto-club de Pleine-Fougères :** Natacha GAUTIER : 07 83 64 20 52
- **L'Asso Country (danse) :** Geneviève BEAUFILS : 02 99 48 68 01

CULTURE

- **À la portée de tous (chorale) :** Delphine THANNEUR : 02 99 48 54 97
- **MANATA (groupe de musique) :** Emmanuel DUNAS : 06 72 52 19 51
- **Théâtre de la Baie :** Marc BOULMER : 02 99 48 66 90
- **J'ai 2 Notes à vous dire (école de musique) :** Laurence KAUFMANN : 06 81 88 91 04
- **L'Atelier de Pleine-Fougères (peinture) :** Marie LEBRET : 06 33 23 41 18
- **Des Idées Plein la Terre :** Charlène DI FRANCO : 07 81 82 09 26

JUMELAGE

- **ODE (Ouverture Découverte Échange) :** Odile THÉBAULT : 02 99 48 61 62

LOISIRS

- **AAPPMA (association de pêche) :** Stéphane COUSTOU : 06 17 77 64 36
- **ACCA (association de chasse) :** Armel NERAMBOURG : 02 99 48 52 19
- **Club des retraités :** Catherine ROBIN : 02 99 48 85 38
- **Comité cantonal des Aînés Ruraux :** Bernadette PIGEON : 02 99 80 08 92
- **Pleine en Fêtes (comité des fêtes) :** Violaine CARRÉ : 06 66 54 63 04
- **Mini Agri Breizh :** Brice DAVOINE : 06 70 15 20 26

SCOLAIRES

- **A.P.E.L École Sainte-Marie** ABEGUILLE Heloïse 06 08 85 03 90
- **A.P.E.L Collège Saint-Joseph** TRÉCAN Jérôme 06 83 70 85 77
- **A.P.E Collège François Brune** CHIKHOUNE-DELAMAIRE 06 79 92 88 63
- **O.G.E.C Établissements de l'enseignement catholiques** SORIN Guillaume – 06 68 63 00 23

SOCIAL

- **ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) :** Marie-Thérèse VIGORIE : 02 99 48 66 51
- **Amicale des pompiers :** René BRIAND : 02 90 10 28 67
- **Amicale des donneurs de sang :** Marcel DUCHEMIN : 02 99 80 27 54
- **Solidarité Entr'Aide :** Marie-Thérèse DUCHEMIN : 02 99 80 27 54
- **Valeurs d'Antan (aide à domicile)** Julien ANDRÉ : 02 99 56 16 52

SOLIDARITÉ

- **Anciens Combattants :** Francis ROUX : 02 99 48 68 50



Les associations

Amicale des Donneurs de sang

Notre troisième collecte pour cette année sur rendez-vous s'est déroulée le mardi 10 août à la salle Serge Gas.

Les donneuses et donneurs sont chaleureusement et particulièrement remerciés par l'établissement Français du Sang et par notre amicale pour avoir répondu à l'appel lancé nous informant des faibles réserves. **73** donneurs dont 12 nouveaux ont été accueillis le 3 mai et 69 le 10 août dont 6 nouveaux. La fréquentation correspond à l'attente de l'EFS (Etablissement Français du Sang) même si nous avons toujours besoin de plus de donneurs. La formule sur rendez-vous satisfait bon nombre de donneurs et il faut compter seulement une heure de votre temps le jour de la collecte.

Rappel : Tout don est possible de 18 ans à 70 ans révolus avec un poids minimum de



50 kg. Il faut apporter sa carte d'identité et si vaccination Covid, il est possible de donner sans aucun délai. En cas de signes de maladies, 14 jours sont nécessaires après disparition des symptômes. Sur le site de l'EFS, des réponses à toutes vos questions sont disponibles.

La prise de rendez-vous se fait 10 jours avant la collecte sur le site : mon-rdv-donde-

sang.efs.sante.fr. N'hésitez pas à contacter un membre de l'amicale pour des renseignements supplémentaires. Si des personnes voudraient devenir membres de notre amicale, nous serions heureux de prendre votre candidature en appelant Marcel Duchemin au 02 99 80 27 54. **Prochaine collecte : le mardi 26 octobre.**

GEMOUV

Le voyage en Auvergne à Saint-Sauves, avec le soleil et surtout une bonne entente, nous a permis de visiter et de découvrir différents lieux comme, Clermont-Ferrand, le volcan de Lemptégy, Saint-Nectaire, le Puy de Dôme etc.

La marche Ensemble sur les chemins de convivialité organisée le 2 septembre à Noyal sous Bazouges, a lancé la rentrée des activités notamment les réunions mensuelles à la salle Serge Gas. Pour rappel, le pass sanitaire est obligatoire à compter de 50 personnes. Les gestes barrières et le port du masque sont de rigueur.

Gym le lundi - **Bowling** le mardi - **Loto** le 12 octobre à Saint-Marcen - **Spectacle de fin d'année** animé par Jean

PiéPié le 29 novembre à Saint-Domineuc - **Une journée pas comme les autres** le 1^{er} décembre à Mauron.



Cyclo Tourisme Pleine-Fougères Baie du Mt St Michel

Malgré les contraintes sanitaires et les intempéries cet été le club est resté actif.

Le dimanche 27 Juin s'est déroulée notre traditionnelle randonnée cyclo touristique : La Cyclo Baie du Mont Saint-Michel. 100 personnes se sont déplacées pour parcourir les routes de la Baie et admirer les panoramas tout au long des parcours. Pour la première fois, nous avons inclus une rando VTT qui a eu beaucoup de succès. Nous nous retrouverons en 2022 le dimanche 26 Juin. Les sorties du mercredi et du dimanche matin étaient toujours d'actualités avec des parcours de 80 Km environ. Puis des sorties à la journée ont été organisées telles que :

Le 8 juillet nous avons effectué la Flèche Saint Malo-Rennes-Saint Malo. **Le 19 juillet**, c'est la Flèche Rennes-Granville aller-retour. **Du 24 au 31 juillet**, sept membres du club ont participé à la Semaine Fédérale de Cyclotourisme à Valognes. **Le 18 août**, neuf membres du club accompagnés d'invités ont rallié Mortain en partant de Pleine-Fougères avec retour par la voie verte jusqu'à Pontaubault. Deux féminines du club, Françoise Pannetier et Marthe Duine, se sont engagées **au mois de septembre pour**



un périple de 830 km pour, à partir de Rennes avec 80 autres féminines, rejoindre Toulouse à vélo. Cet événement est spécialement conçu au féminin pour que toutes puissent s'exprimer à leur rythme sans esprit de compétition et en toute convivialité. C'est aussi une occasion précieuse de se dépasser physiquement et mentalement en effectuant une grande itinérance, de découvrir leurs véritables capacités et de partager ensemble leur passion de la bicyclette. Ce fut un véritable challenge qui a véhiculé les valeurs fortes du cyclotourisme. **A noter que le 16 octobre, nous organiserons des Brevets cyclo touristiques de 100 et de 150 KM.**

FCBaie

La saison reprend avec des obligations comme le passe sanitaire obligatoire pour les licenciés les dirigeants du club et les spectateurs.

Nous sommes heureux de retrouver nos supporters au bord des terrains après une année blanche. Cette saison, deux équipes seniors sont engagées, une en D1 et la seconde en D3. L'école de foot a repris également avec des consignes strictes pour les neuf équipes jeunes allant de U6 à U18.

La soirée couscous n'ayant pas pu être organisée comme les années précédentes, des parts à emporter étaient à retirer au stade de Pleine-Fougères. Pour le club, la nouveauté cette année a été la mise à disposition par la commune de Pleine-Fougères du terrain synthétique au stade Toussaint Lethimonier.

A noter qu'à l'issue de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu (sur la photo de gauche à droite) : BREHIN Pierrick, Vice-Président - MENARD Yoann, Secrétaire Général -



MARTIN Gaby, Trésorier Adjoint - PERIAUX Alfred, Vice-Président - TROMEUR Alban, Secrétaire Adjoint - DESGRANGES Emilie, Trésorière Générale - TALVAS Jean-Marc, Président.

Pour les nouvelles inscriptions ou renouvellement de licences, contacter le 06.11.32.97.00

Les associations

COPF (CERCLE OLYMPIQUE DE PLEINE-FOUGÈRES)

Une rentrée dynamique

Le vendredi 3 et samedi 4 septembre, le COPF a organisé comme tous les ans le forum des associations.

17 associations ont répondu présent cette année, c'est moitié moins que les années précédentes. Le forum a eu une bonne fréquentation, en effet, un peu plus de 250 personnes sont venues se renseigner et s'inscrire auprès des associations présentes. Au COPF, le badminton et le multisport enfants ont rencontré un vif succès. Il est encore possible de s'inscrire en contactant le responsable de la section sportive de votre choix.



Section Badminton :

Les représentants du collège Saint-Joseph, du COPF, de la Ligue et du Comité de badminton ont officialisé leur partenariat pour proposer à la rentrée 2021 un "Parcours Badminton".



APEL de Sainte-Marie

Les mesures sanitaires pour la rentrée n'ont pas permis d'accueillir les parents autour d'un café mais nous sommes satisfaits d'avoir pu être présents au côté de nos enfants.

L'APEL va continuer les différentes actions dans l'année : vente de gâteaux, saucissons, chocolat, sapins de Noël etc. L'objectif de nos actions étant d'améliorer le quotidien de nos

enfants à l'école c'est ainsi que nous avons financé l'achat de tablettes numériques, de masques catégorie 1 et d'un bac sensoriel. Nous espérons pouvoir offrir un spectacle pour le Noël des enfants et nous verrons en fonction de la situation sanitaire pour la réalisation de notre arbre de Noël et de la kermesse.



PLEINE en Fêtes

DEMANDEZ LE PROGRAMME !



23 octobre : Les glochos 10 € la place

30 octobre : chasse aux citrouilles

04 décembre : marché de Noël

09 décembre : les Bodins - complet

renseignements au 06 66 54 63 04

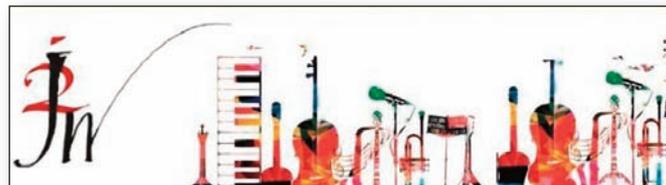


Les associations

J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE – J2N

L'école de musique propose aux enfants et adultes des cours de piano, guitare, accordéon chromatique, violon, batterie, chant.

Tarifs et lieux d'enseignement, nous consulter : jai2notesavousdire@gmail.com - 06 81 88 91 04 - jai2notesavousdire.org.



THÉÂTRE DE LA BAIE



L'épidémie de COVID 19 a fortement impacté l'activité jeunes et adultes du Théâtre de la Baie, car elle nous a obligés à stopper et à reprendre de nombreuses fois depuis mars 2019.

De plus, les liens se sont distendus entre les adhérents à cause de la perte du contact direct. Il est cependant à noter que, si certains acteurs se sont démobilisés, la motivation reste intacte pour d'autres. Le soutien des collectivités locales reste jusqu'à présent indéfectible notamment la communauté de communes et le département, de plus nous allons bénéficier d'une nouvelle salle à DOL. Nous allons mettre à profit ce soutien en engageant des opérations de communication pour bien informer la population qu'il existe une offre de pratique théâtrale de qualité dans le territoire de la communauté de communes et ainsi permettre un grand nombre d'adhésions pour la rentrée qui a débuté les 7 et 8 septembre. Les ateliers jeunesse seront tous assurés par Sowila TAÏBI, intervenante expérimentée dont le dynamisme et l'enthousiasme ont déjà fait leur œuvre depuis de nombreuses années dans notre association. Le but des membres dirigeants sera encore de présenter un spectacle en fin d'année pour chaque atelier quand cela est possible.

ATELIERS JEUNESSE INSCRIPTIONS 2021/2022

ENFANTS/
ADOS

RENTREE À PARTIR
DU 7 SEPTEMBRE

*Avec nos ateliers
les enfants et adolescents
entrent en scène*

ENFANTS les mercredi

- **DOL - Espace Nominœ**
(2, place de la Cathédrale)
5/7 ans - 9H30/10H30
8/12 ans - 10h45/12h
- **PLEINE FOGÈRES**
Salle des logements adaptés
(près de la Maison de l'enfance)
8/12 ans - 14H/15H15
5/7 ans - 15h30/16h30
ADHÉSION : 80 €

ADOS

- **DOL - Espace Nominœ**
(2, place de la Cathédrale)
Jeudi 17h15/18h45
- **PLEINE FOGÈRES**
Salle Marie-Jeanne
(Espace Eon-Brune)
Mardi 17h15/18h45
ADHÉSION : 90 €

RENSEIGNEMENTS
Marc Boulmer - ☎ 06 45 03 55 23
marcboulmer@yahoo.fr
theatredelabaiejeunesse@gmail.com

The bottom of the poster features three logos: 'Ile & Vilaine LE DÉPARTEMENT', 'Pays de Dol Centre de la Mer et du Littoral', and 'BRETAGNE'.

Fête de la musique

C'est une édition réduite, en raison de la crise sanitaire, mais à nouveau festive, qui a été proposée cette année. Le 18 juin, le public a apprécié en première partie de soirée, le concert donné à l'église par le Gospel New Sound. Dans la soirée, le groupe Manata mais aussi Laurent et Marielle de J2N ont enflammé la scène de la salle Serge Gas.



La Fête du Pain et le 14 juillet

Ces traditionnelles fêtes se sont déroulées en présence d'un public qui a répondu présent en nombre, tant pour la fête du pain que pour le feu d'artifice. Merci aux bénévoles qui, chaque année, permettent le bon déroulement des animations communales.



Les dates à retenir

Sous réserves de l'évolution sanitaire, la Commission animations vous propose sa **Soirée dégustation** dans le cadre de la semaine du goût, sur le thème « **Tartes salées, tartes sucrées** » le **vendredi 15 octobre de 19h à 21h, à la salle Serge Gas.**

Le week-end de la Toussaint, les **30 et 31 octobre**, c'est la nouvelle édition de **Plein'Art** qui vous sera présentée.

Cette année, le cheminement photographique en extérieur va mettre en avant des photos anciennes illustrant des scènes de vie de la commune. L'exposition des artistes se tiendra quant à elle dans la salle Serge Gas. Pour toutes

les animations, le passe sanitaire est obligatoire.



PLEIN'ART 2021



PLEINE-FOUGÈRES

Samedi 30 octobre

Dimanche 31 octobre

Salle Serge Gas de 10h à 18h

Gratuit — PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE



Ville-Pleine-Fougères

